

alem surre garcia

CONVIVÊNCIA

3



-A.S.G-

Couverture : Palais de justice de Toulouse, plafond du Salon Doré, allégorie de la Justice XVII^e.

LA CONVIVÈNCIA

définicion 2011

un biais de viure amassa
dins lo respiech de
l'alteritat
— en se e fòra de se —
en tota egalitat

Un art de vivre ensemble dans le respect de l'altérité - en soi et hors de soi - en termes d'égalité

CONVIVÈNCIA

1



Fondacion Occitània



Le livret N°1 évoque les étapes historiques de la convivència, son inscription dans la société occitane depuis 1965, sa nouvelle définition de 2011 et son rapport avec la laïcité. (2015)

ASSABER

Lo concèpte de convivéncia a rebut en 2011 sa novèla definicion mai adaptada als tempses que vivem. Los assassinats salafistas de Montalban e de Tolosa de 2012 e aqueles de Trèbas de 2018 nos butan a fargar ligams socials novèls.

L'encastre mondial actual se trapa pron borrotlat : espariment de fobias de tota mena (religiosas, culturalas, linguisticas, sexualas, societalas), instrumentalizadas per divèrses sobeiranismes, nacionalismes e populismes que s'acontentan d'una pensada binària. Vesem l'emergéncia de novèlas egemonias non pas solament politicas, territorialas o religiosas, mas tanben economicas e virtualas (rets e malhums socials).

Cossí, d'ara enlà pensar e regir la pluralitat e la complexitat dins l'encastre d'un Estat-Nacion ipercentralizat que reconeis pas l'alteritat ? Cossí recuperar nòstre capital simbolic per fargar un novèl contrat social ? Cossí viure amb los autres, sens nivelar, sens omogeneizar, sens fòrbandir ?

Seriá la convivéncia una bona aisina de regulacion ?

« Quand l'intolérance triomphe, les mots meurent, l'intelligence meurt...Mais nous devons penser que demain, il nous faudra des mots, ceux qui enseignent la convivéncia, justement »

Occitània, genièr de 2015, N° 196

CONVIVENCIA

2



Fondacion Occitània



Le livret N° 2 propose des extraits de textes philosophiques et littéraires éclairant le concept de convivència (2013)

La banderole « Convivència » déployée le 23 mars 2012, place du Capitole, suite aux assassinats perpétrés par un salafiste toulousain, mettait en valeur en plusieurs langues dont l'occitan - et c'était une première dans l'hexagone - les trois notions de **pluralitat**, **egalitat**, **dignitat**.

Le contexte dans lequel nous vivons est particulièrement âpre : développement des intégrismes religieux ou laïques qui soumettent les populations à la surveillance généralisée et à la délation, fragilisation des écosystèmes (dont les langues font partie), changements climatiques entraînant de dramatiques migrations.

La tradition républicaine est restée aveugle à tout particularisme, à part le sien qu'elle a érigé en norme d'universalité ; « *L'idéologie de l'homogène se dissimule aussi dans la défense de l'idée laïque et républicaine* », avait bien noté Edouard Glissant (*in Le Monde du 01/12/11*). La trilogie affichée de l'unité, de l'indivisibilité et de l'égalité, a voulu générer une société homogène, sans corps intermédiaires entre l'individu et l'État. L'universalisme abstrait « *ce paternalisme déguisé héritier d'une certaine histoire coloniale* » selon Aimé Césaire, s'est révélé en fait impuissant à faire reculer les injustices, les inégalités et les discriminations. L'hypercentralisme parisien a transformé les élites «provinciales» en fossoyeurs de leur propre altérité.

La convivència, soucieuse de répondre aux préoccupations contemporaines majeures, se présente comme un outil de régulation et de renouvellement de pratiques sociales.

Ce nouveau livret aborde les mots-clés de la convivència — il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition mais de leur articulation — et la capacité de l'Occitanie à s'affirmer comme un des laboratoires de la modernité.

NOCIONS CLAUSS PER LA CONVIVÈNCIA

mots cl s

ALTERITAT

PLURALITAT

EQUITAT

SOLIDARITAT- TRANSITIVITAT

INDIVID  E COMUNAUTAT

ARCHIP LS E TALV RA

DIGNITAT

L'AUTONOMIA DINS

L'INTERDEPEND NCIA

ALTERITAT

« C'est à partir de soi-même, joint au sens de l'humaine faiblesse et des étroites limites de nos prétendus savoirs qu'il est permis de cesser de haïr les autres »

Montaigne l'aquitain, Les Essais

« C'est la folie des conquérants de vouloir donner à tous les peuples leurs lois et leurs coutumes »

Montesquieu l'aquitain, L'Esprit des Lois

« Le rapport à l'autre extérieur dépend de la relation que nous avons avec l'autre en nous, avec cette part d'étrangeté que nous portons en nous-mêmes »

Julia Kristeva, Étrangers à nous-mêmes, 1988

L'histoire française est particulièrement instructive sur le mécanisme qui vise à réduire l'Autre au Même. L'obsession de l'homogénéité a amoindri, voire ridiculisé, en tous les cas délégitimé l'altérité sur ses différents territoires.

Considérons le cas occitan. La Croisade dite contre les Albigeois a déployé au XIII^e siècle une telle violence qu'elle reste encore vive dans les mémoires : une croisade contre une population qui ne parlait pas français, qui ne pensait pas français, qui ne se disait pas française. Dans son sillage, l'Inquisition née à Toulouse s'est employée à détruire le lien social par la pratique de la délation et à déposséder la population de toute pensée autonome.

Ce lent travail d'érosion de l'altérité se poursuit aujourd'hui : quelle est la place des langues, des accents et des imaginaires sur nos territoires ?

L'historien Fernand Braudel a reconnu, lui-même, certes en termes aseptisés, cette « *civilisation d'oc à qui le destin a réservé la situation en gros d'une presque colonie* », in *L'identité de la France*, 2009.

Ce processus, de type colonial, est toujours à l'oeuvre sur toute la planète. L'altérité n'est permise qu'en termes exotiques, folkloriques ou résiduels. L'autre n'a rien à nous apporter. L'assimilation dénie tout apport constructif de l'autre. L'obsession de l'homogénéité annule l'universel.

Or l'altérité, reconnue en soi-même et ici-même, établit des passerelles, des interférences, des osmose entre les populations, leurs cultures et leurs imaginaires. Elle assure l'enrichissement mutuel sans absorber. Elle dépasse l'aspect restrictif de la tolérance et l'esprit de domination qu'elle sous-tend.

« *Si on élimine d'avance l'idée que l'Autre a quelque chose de légitime à proposer, alors c'est l'échec assuré* »

Emmanuel Wallenstein, in Le Monde du 29/02/08

« *Penser l'autre, l'un des défis de notre siècle sera de faire coexister altérité et unité* »

*J.P. Delevoye, président du Conseil économique,
social et environnemental,
in Le Monde du 02/12/14*

PLURALITAT

La nocion de pluralitat s'aplica fòrt plan a la realitat geografica, culturala, espirituala dels païses d'òc. Lo sistèma federatiu es estat lo biais de salvagardar e desvolopar la personalitat de cada element : las civilizacions italiana, aragonò-catalana e germanica, l'entitat anglò-aquitana, la Provença imperiala, lo Comtat de Tolosa, la principautat de Foish-Bearn ne son los testimoniats istorics. Aquí perqué plaidejam per l'autonomia dins l'interdependéncia.

« Le pluralisme culturel est incompatible avec une certaine vision du monde où certains se considéreraient comme seuls détenteurs d'une modernité soi-disant universelle »

*Abdou Diouf in Le Monde (23/04/03)
La pluralité n'est pas la diversité.*

« Le respect de la diversité est le respect d'identités secondaires qui laissent inchangés l'identité culturelle principale alors que la pluralité implique un dialogue d'égal à égal et une interaction réciproque. Le mouvement contre l'inertie »

Claude Sicre in Les Temps modernes, mars 2000.

Autant la France est prompte à défendre la diversité géographique, gastronomique, architecturale, mais surtout pas la diversité linguistique, autant elle reste muette sur la pluralité. C'est de l'ordre de l'impensé. Nombreux ont été les intellectuels et écrivains français à vanter la diversité des territoires hexagonaux ou coloniaux, de l'aquitain Onésime Reclus, l'inventeur de la francophonie, au provençal Eugène Garcin, pourfendeur de toute autonomie, à Charles Maurras évoquant « *l'heureuse diversité des gradations* » (*Action Française*, du 24/12/22) jusqu'aux

exaltés contemporains du terroir. Victor Segalen avait en son temps stigmatisé l'esthétique du divers et brocardé « *les proxénètes de la sensation du divers* ».

Si la diversité est tant valorisée, c'est dans la mesure où elle représente une étape vers l'homogénéité et l'unicité. En cela, elle correspond à l'esprit de tolérance, le temps que les tenants de cette diversité admettent leur erreur et se laissent assimiler. La diversité comme la tolérance sont transitoires et purgatives.

Claude Lévi-Straus avait remarqué (in *Race et Histoire*) le rôle de la barbarie comme « *une tentative pour supprimer la diversité des cultures tout en feignant de la reconnaître pleinement* ».

La France a même créé un Ministère de la Diversité, doux euphémisme pour désigner les citoyens issus de l'immigration, principalement les Maghrébins. Dans ce cas-là, il est admis qu'il n'y a pas de diversité à l'intérieur de l'hexagone. Passez, il n'y a rien à voir...

La diversité sous-entend donc, comme l'a écrit la philosophe italienne Michèle Marzano « *l'injonction d'assimilation et par conséquent, d'effacement* » (in *Le Monde*, 02/12/14

La diversité évacue ainsi la question linguistique, la question sociale et toute critique de discrimination. Elle facilite la soumission à l'ordre inégalitaire établi. Elle est un piège, indifférente à l'équité.

L'article 2 de la Déclaration universelle de l'UNESCO (novembre 2001) montre bien comment il faut passer de cette notion floue de diversité à celle de pluralisme culturel « *indissociable d'un cadre démocratique, le pluralisme culturel est propice aux échanges culturels et à 'épanouissement des capacités créatrices qui nourrissent la vie publique* »

EQUITAT

L'equitat es una fòrma d'egalitat que valoriza mai la justícia. Pensar la justícia, per Aimé Césaire, aquò's refusar que lo mendre aspècte de la vida d'un èstre uman siá amendrit.

L'équité permet de rétablir des équilibres entre diverses personnes ou groupes sociaux. Elle reconnaît des circonstances particulières, des singularités de situations. La notion d'équité implique l'impartialité et la justice. Elle s'oppose à l'inéquité et à l'égalitarisme abstrait.

« La race pense l'homogénéité et l'égalité seulement à l'intérieur du même, ce qui annule l'universel. L'idée d'égalité universelle donc absolue, s'annule d'elle-même, c'est un concept vide qui tourne sur lui-même »

*Carl Schmitt cité par Abdelwahab Meddeb
in Chronique d'une guerre, 2003*

Il s'agit de penser l'égalité non pas comme un droit à l'égalité mais à l'égalité des droits, ce qui est l'inverse.

Être équitable, c'est traiter différemment des situations différentes, le contraire de l'égalitarisme. Dans la culture républicaine française nourrie par la passion de l'égalité, évoquer l'équité a quelque chose de suspect. Or l'égalitarisme, que ce soit sous l'angle jacobin ou soviétique, n'a donné jusqu'ici rien de convaincant.

Jean-Paul Fitoussi a dénoncé *« le recours incantatoire à la belle notion d'égalité républicaine pour*

légitimer des inégalités de plus en plus substantielles », in *Le Monde* du 03/12/03. Pour lutter efficacement contre les discriminations directes ou indirectes (minorités visibles ou invisibles), il est indispensable de se doter d'outils pour observer et mesurer. La peur de renforcer la conscience ethnique fait que la République s'interdit d'observer et de mesurer, et donc se trouve inapte à combattre le système qui reproduit les discriminations. Les inégalités entre la culture officielle franco-parisienne et les autres langues et cultures historiques, entre capitale et régions, entre les différentes classes sociales, entre villes, quartiers et banlieues, semblent désormais bien installées et les lignes TGV ne font qu'accentuer l'inégalité entre les territoires.

RECIPROCITAT - TRANSITIVITAT

« *Les définitions symboliques et imaginaires de la solidarité créent des obligations de réciprocité et de partage nécessaires à la recherche de la justice et de l'égalité* »

François Dubet
in La préférence pour l'inégalité, 2014

La définition de la convivència (2011) insiste sur l'altérité non seulement celle de l'Autre, mais la sienne propre, sans quoi l'Autre reste toujours Autre. Et réciproquement.

La réciprocité, dès lors qu'elle intègre la meilleure connaissance de l'Autre, permet d'établir des échanges en termes égaux et de susciter une réelle solidarité. Les échanges internationaux ont été et sont encore marqués du sceau de l'inégalité, ils doivent être soumis à d'incessantes régulations.

La trilogie républicaine française envisage la solidarité sous le terme de fraternité qui relève de la sphère religieuse. Le Concile de Latran de 1215 avait décrété que les fidèles sont tous frères et fils d'un même père spirituel, lui-même relais du Père éternel. La conception de la fraternité, religieuse ou non, tend à repousser toute altérité. C'est au nom de la fraternité républicaine que les indigènes de l'empire colonial ont été conviés à se défaire de leur personnalité. Les Tibétains se sont vus contraints de s'appuyer sur le « *grand frère chinois* » pour accéder à la « *civilisation* ». Le système soviétique, bien qu'ayant remplacé le frère par le camarade, n'a cessé d'exiger la soumission au petit père des peuples ! Et dès que les pères s'avèrent

défaillants, les grands frères sont là pour perpétuer l'archaïque patriarcat.

La fraternité valorise le partage. Ainsi est-il proposé généreusement « *le français en partage* ». Celui qui offre reste le maître du partage (nombre de parts). Il n'est dans ce cas nullement question de partager la langue de l'autre. Dans ce cas, le partage évacue l'échange.

« *Les récits de la fraternité sont des mythes et des constructions...Ce sont des récits efficaces pour que les individus y croient* ».

François Dubet, cf supra

Transitivat

Praquò la reciprocitat ten sas limitas, Michel Serres, davant de defuntar, nos a avisat :

« *Les problèmes du don sont insolubles tant que l'on ne dépasse pas la question de la réciprocité. Vous me prêtez de l'argent, si je vous le rends, il n'y a aucun souci. Si vous me le donnez, je suis votre obligé. C'est un cadeau empoisonné, comme on dit. Il est impossible de restituer un don. Je ne rendrai jamais à mes parents ce qu'ils m'ont donné, alors je tente de le rendre à mes enfants ; je ne pourrai jamais rendre à mes professeurs le plaisir que j'ai eu à apprendre le grec et le latin, mais à mes étudiants, oui. Ainsi il faut passer de la réciprocité à la transitivité* », in *Le Monde*, 04/06/19.

INDIVIDU E COMUNAUTAT

« *La modernité doit entretenir une tension permanente entre l'individu et le groupe, entre le citoyen de l'État et le membre du groupe* »

*Michaël Walzer,
in Magazine littéraire, n° 363, mars 1998*

**L'individu es pas forçadament individualista.
Una comunautat es pas forçadament comunautarista.**

La définition de la Communauté la plus usuelle désigne un ensemble de personnes unies par des liens d'intérêts, des habitudes communes, des opinions ou des caractères communs.

On parle bien d'une communauté française et à l'intérieur de l'hexagone, il est courant de spécifier des communautés de type confessionnel (juive, protestante, catholique, musulmane et autres) ou de type ethnique (antillaise, comorienne, chinoise et autres).

Le communautarisme en tant que lieu d'assimilation et d'essentialisme, indique un groupe humain fermé sur lui-même, discriminateur, pourfendeur de l'altérité, exigeant l'omerta.

« *Le communautarisme veut enfermer les hommes dans ces groupes d'appartenance collective. Il se trompe sur le sens du mot « commun » qui désigne non celui qui nous ressemble ou nous appartient, mais celui qui est différent de nous* »

*Robert Esposito, philosophe italien,
in Le Monde du 19/12/00.*

De son côté, l'individualisme tend à fragmenter et atomiser la société. Il génère un être anonyme voué au narcissisme, incapable de s'épanouir dans et par une communauté.

Chaque communauté tout comme chaque individu a le droit de fonder son propre rapport à l'altérité en dehors de tout esprit de domination et d'exclusion.

Tout individu se sentant oppressé a le droit de changer de communauté et d'adhérer à une autre ou à plusieurs, sans être inquiété. Ressentant des appartenances plurielles, il a le droit de créer de nouveaux espaces de connexions et de mises en commun. Ne voulant pas être dissous dans telle ou telle communauté, il ne veut pas être assigné à résidence pour l'éternité.

« Chaque individu est porteur d'identités multiples qui ne peuvent être réductibles à l'identité nationale » insiste Joëlle Farchy, professeure Paris I (in *Le Monde* du 29/05/07).

L'individu a le droit à ce que le sociologue canadien Alexis Nouss appelle la forme métissée opposée au métissage qui indique généralement le passage d'un ensemble à un autre plus puissant, dominant.

Une communauté peut être l'expression d'une altérité linguistique, culturelle ou spirituelle, et en ce sens, mérite d'être respectée. Tout comme une personne a le droit de choisir son mode d'existence, et mérite d'être protégée. Un discours simpliste contre les communautés fabrique aussi des ennemis fantasmatiques. Une communauté n'enferme pas forcément, elle peut nous aider à sortir de nos intérêts trop particuliers.

La communauté n'est pas supérieure à l'individu-personne, et vice-versa. Toute personne, toute communauté est susceptible d'évolution.

L'individu-personne assure le libre passage d'une communauté à une autre, d'un groupe humain à un autre. Il ouvre des perspectives. Il assure la porosité, la fluidité entre les diverses communautés. Il assure le recul nécessaire à l'esprit critique et à l'essor de l'intelligence. Il comprend l'interdépendance et recherche l'interaction. Il peut fonder de nouveaux espaces nécessaires à la créativité humaine. Il a le droit autant à la croyance qu'à l'incroyance.

La convivència a per tòca l'equilibri entre la comunautat liurament causida e l'individú-persona.

DIGNITAT

« Per l'onor dau país sosténguer e per sa dignitat manténguer »

Pèir de Garròs, poeta occitan gascon del sègle XVI

« La barbarie, c'est plutôt le refus de la pleine humanité de l'autre »

Boris Cyrulnik in Le Monde du 01/01/10

La dignitat, aquò's lo respiech que se deu a una persona o a un grop uman. Aquò's reconéisser alencòp sa singularitat e sa plena umanitat. Aquí perqué la convivéncia exigís lo respiech de l'alteritat.

La Convention UNESCO du 20 octobre 2005 a érigé la pluralité culturelle « *en impératif éthique qui ne peut être séparé du respect de la dignité de la personne* ». La dignité est inhérente à toute personne et à tout groupement humain. Elle réclame un traitement équitable tant en termes sociaux, culturels que linguistiques.

Or, constatait Yazid Sabeg « *l'égle dignité des cultures n'a jamais été envisagée ni considérée dans notre pays* » (*Le Monde*, 02/03/11). « *Pourrons-nous vivre ensemble, égaux et différents ?* » s'interrogeait le sociologue Alain Touraine en 1997.

Le rejet de la dignité s'accompagne toujours de mépris et d'arrogance. Les langues non françaises de l'hexagone ont été ravalées au rang de patois, celles de l'empire colonial au rang d'idiomes locaux, voire de jargon ou de charabia. Et que penser de l'omerta généralisée pratiquée aujourd'hui par les médias franco-parisiens qui réduisent au silence sépulcral des pans entiers de l'expression humaine que sont ces langues dites de France ?

La dignité suppose l'effort d'une personne ou d'un peuple momifiés, pour reprendre en mains son destin.

ARCHIPÈLS E TALVÈRA

« Contre le territoire figé, nommé, institué, gouverné, l'espacement archipélique favorise une pensée du passage, de la traversée, de la transversalité, de la surface et du lieu ouvert, infini »

Aliocha Wald Lasowski
à propos d'Edouard Glissant.

Jérôme Fourquet, auteur du récent « *L'Archipel français* » (Le Seuil, 2019) voit l'archipélisation de la société française comme si c'était un fait nouveau, et en termes négatifs.

Las poblacions perifericas de l'exagon tenon una altra amira de l'espaci. Se son viscudas, a d'unes moments de l'istòria, coma d'entitats « ilòtas » que lo centralisme francés a volgut annexar, mai o mens violentament, a l'isla principala « L'Île de France ». La catedrala gotica de Paris foguèt pensada coma punt zèro per una comunicacion en estela.

Les régions périphériques françaises, les pays d'oc en tout premier lieu, se sont vécues comme des entités culturelles, linguistiques et politiques mouvantes et transfrontalières. Il s'agit d'une toute autre construction idéologique qui s'oppose à l'hyper-centralisme français. Son esprit est avant tout fédératif. L'archipel implique des communications adaptées et différenciées entre les îles. C'est l'art du cabotage.

La pensée archipélique chère à Edouard Glissant convient très bien aux pays occitans polycentrés. Pour l'écrivain et essayiste Philippe Gardy, la littérature occitane est « *une écriture en archipel, une constellation de paroles et d'actes* » (Fédérop, 1992).

Dans l'ouvrage *Archipels et diasporas, essai d'émancipation*, Alem Surre Garcia a présenté l'Occitanie contemporaine comme « *un archipel de comptoirs culturels et linguistiques au milieu d'une mer d'inconnaissance* »

Le système routier en étoile du XVIII^e siècle, suivi par le réseau en étoile du chemin de fer au XIX^e, suivi par l'actuel réseau autoroutier, a été ainsi conçu pour consolider l'amarrage des archipels exogènes au point zéro. Le TGV actuel assure la déconcentration parisienne, c'est-à-dire l'inféodation des principales métropoles au système franco-parisien (à 2 ou 3 heures de la capitale). L'héliotropisme ambiant contribue à acculturer de façon prégnante l'ensemble des pays d'oc.

Une course de vitesse — et de lenteur —, est engagée entre le processus de « banlieurisation » générale et la réinsertion de l'Occitanie dans un espace géographique, historique, culturel, linguistique et économique à sa mesure : transpyrénéen, transalpin, sud-européen et méditerranéen.

L'art du cabotage y est à réinventer contre l'érosion des altérités.

Talvèra

La talvèra désigne en occitan la bordure d'un champ qui permet au paysan ou à l'agriculteur de se retourner pour creuser un nouveau sillon. Cette marge s'avère indispensable au développement des cultures. Une marge a l'opposé du repli marginal auquel le centre français a assigné sa périphérie. La plupart des pays d'oc se sont retrouvés bloqués, provincialisés : être provincial, c'est être coupé de l'accès direct à l'universel, il faut passer par la capitale.

Un simple regard sur une carte permet de situer le voisinage de ces pays avec les autres talvèras piémontaise, catalane, aragonaise, navarraise et basque. Ce sont potentiellement des territoires de mouvances, de passages et d'interférences. Les frontières politiques opaques redeviennent poreuses. Les échanges sont possibles, les horizons sont ouverts.

La talvèra est le lieu géographique et mental de la réévaluation des distances, des altérités, du cabotage adapté. Un lieu d'expérimentation.

La pensée archipélique s'invite comme contrepoids aux blocs laïques ou religieux.

L'AUTONOMIA DINS L'INTERDEPENDÈNCIA

« Il est nécessaire de mener le combat pour la reconnaissance du droit légitime à l'autonomie et à l'expression de l'identité régionale avec des objectifs concrets et des étapes progressives »

Michel Rocard in Le Matin du 29/08/1978

Autonomia es una paraula suspiècha en França, demòra pegada a independència, doncas perilhosa per l'unicitat republicana. Lo refús d'acordar la mendre autonomia als pòbles colonizats a menat a de guerras sangnosas e a de crimis contra l'umanitat.

Dins sa definicion primiera, autonomia vòl dire la capacitat d'una persona o d'un grop uman a gerir sa quita existéncia e son quite desvolopament. L'autonomia trapa sa melhora expression dins un encastre federal, outra paraula tabó.

Le mot autonomie reste en France un mot tabou et illégitime. Or l'autonomie est nécessaire au développement de l'être humain et des groupes auxquels il adhère.

Héritiers de l'absolutisme, les citoyens français dans leur grande majorité, attendent tout de l'État et se défient des corps intermédiaires.

L'hyper-centralisme à la française a dévitalisé les territoires dits périphériques, et dépossédé les populations au profit de métropoles aujourd'hui en cours de parisianisation.

Le contexte mondial actuel favorise un néo-colonialisme qui n'est plus du seul ressort occidental. Des sociétés autoritaires voire despotiques, laïques ou religieuses, pratiquent sans complexe l'esclavagisme et le mépris de la personne humaine. De nouveaux capitalismes d'État s'emploient à étouffer la moindre contestation.

L'autonomie dans l'interdépendance est une question de survie. L'interdépendance, c'est bien la réalité des écosystèmes qui nous régissent. Nous sommes tous interdépendants.

L'autonomie permet de sortir de la déploration collective, du fatalisme ou de la victimisation qui annihilent toute initiative. Elle permet de concevoir notre propre rapport à l'altérité et décider des interventions sociétales les plus appropriées.

L'autonomie favorise l'esprit de recherche, d'initiative et d'entreprise.

Elle introduit une distance avec l'État qui ne devrait jouer qu'un rôle, — essentiel —, de régulation et de péréquation : une distance entre l'État et la nation (ou les nations) propice à l'exercice de la démocratie. Le cadre fédéral (si déprécié en France) semble le mieux adapté.

L'autonomie réclame le droit à l'expérimentation qui est le droit de déroger, dans certaines conditions et limites, aux lois existantes inadéquates.

Elle valorise les corps intermédiaires, les expériences associatives et les relations frontalières.

L'exercice de l'autonomie dans l'interdépendance requiert une sérieuse évolution des mentalités particulièrement rigidifiées dans ce pays. Le compromis n'est pas forcément la compromission, la complexité n'est pas forcément la complication, l'unité n'est pas forcément l'uniformité, l'autonomie n'est pas forcément l'indépendance.

La plasticité cérébrale s'impose.

Convivència e alteritat

La convivència apporte à l'autonomie dans l'interdépendance sa philosophie et sa pertinence.

Dans la mesure où elle questionne l'altérité et la pluralité, elle s'érige en levier de cohésion sociale ; elle suscite les espaces de rencontres, la mise en commun d'expériences entre les différents groupes humains. Elle incite à la négociation et au compromis.

L'autre — sauf s'il le souhaite — n'est jamais réduit au Même, ce qui maintient la distance nécessaire au dialogue, au questionnement, à l'intelligence.

La Convivência privilégie la simultanéité des appartenances sur leur hiérarchisation ou leur effacement

La convivência reconnaît toutes les croyances autant que l'incroyance dès lors qu'elles ne s'érigent pas en diktat.

Face à l'explosion des phobies de tous ordres, la convivência propose la xénophilie, un mot hélas, trop peu utilisé.

BIBLIOGRAFIA

- La Désunion française**, essai sur l'altérité au sein de la République, Yvon Ollivier, l'Harmattan, 2012
- De l'identité à l'existence**, l'apport du peuple juif, Daniel Sibony, éd. Odile Jacob, 2012
- La société du mépris**, vers une nouvelle théorie critique, Axel Honneth, la Découverte, 2006
- En d'autres mondes, en d'autres mots**, essais de politique culturelle, Gayatri C. Spivak, Payot, 2010
- La préférence pour l'inégalité**, comprendre la crise des solidarités, François Dubet, Le Seuil, 2014
- Éléments d'une politique convivialiste**, Alain Caillé, Le Bord de l'eau, 2016
- Les fondements philosophiques de la tolérance**, sous la direction de Yves Charles Zarka, Franck Lessay et John Rogers, 2002
- La Différence**, Michel Wieviorka, éd. Balland, 2009
- Comparer l'incomparable**, Marcel Détienné, Le Seuil, 2000
- Repenser la solidarité**, sous la direction de Serge Paugam, Lien social, 2007

Traité du Tout-Monde, Edouard Glissant, Gallimard,
1993

Edouard Glissant, penseur des archipels, Aliocha
Wald Lasowski, éd. Agora, 2015

Archipels et diaspora, essai d'émancipation, Alem
Surre Garcia, l'Harmattan, 2010

Étrangers à nous-mêmes, Julia Kristeva, Fayard,
1988

L'ennemi intérieur, Mathieu Rigouste, éd. La
Découverte, 2009

Portrait du colonisé, Albert Memmi, Corrêa, 1957

Introduction à la pensée complexe, Edgard Morin,
1990



Ce numéro 4 présente des créations ou évènements culturels, institutionnels ou associatifs, réalisés entre 2015 et 2019 en faveur de la Convivència

FICA TECNICA

concepcion del libret : gabrial

realizacion grafica : daniel périssé

edicion ASG de 2019

